

MALA
KOFF,
C'EST
NOUS!

COMPTE RENDU DE CONSEIL DE QUARTIER NORD

À l'école élémentaire Fernand-Léger le lundi 22 avril 2024

Animé par le collectif d'animation du quartier nord et Bénédicte Ibos, élue référente quartier Nord, maire adjointe - Ville & Genre et en présence des agents des services de la Ville.

Ce conseil de quartier a réuni une quarantaine d'habitant-e-s.

En présence de **Sonia Figuères**, déléguée à la démocratie locale, vie associative, affaires générales, habitat ; **Roderic Aarsse**, délégué à l'urbanisme, espace public, bâtiments communaux ; **Dominique Trichet-Allaire**, déléguée à la transition écologique, nature en ville, biodiversité, ENR, propreté et Zéro déchet, lutte contre les pollutions ; **Saliou Ba**, délégué à l'action sociale, logement d'urgence, jeunesses et ville accueillante.



Pour contacter
l'équipe de la
démocratie locale :

democratielocale
@ville-malakoff.fr

01 46 56 84 56

À L'ORDRE DU JOUR

- Voirie : rue Victor-Hugo, rue Vincent-Morris, où en est-on
- Nouvelle politique de collecte des déchets : alimentaires et encombrants
- Point d'actualité sur la tour INSEE
- Questions diverses

OBSERVATOIRE CITOYEN DES ENGAGEMENTS MUNICIPAUX

Un des 150 engagements municipaux était de permettre aux habitant-e-s d'analyser et de faire un retour sur le programme de la mandature aux côtés des élus et des agents de la Ville. C'est pour cela que la Municipalité met en place un Observatoire citoyen des engagements municipaux qui permettra d'évaluer le niveau de réalisation du programme et de faire le point.

Les habitant-e-s qui souhaitent participer peuvent déposer leur candidature jusqu'au 30 septembre 2024 en s'inscrivant sur la plateforme nous.malakoff.fr, en écrivant à l'adresse mail democratielocale@ville-malakoff.fr ou en remplissant un formulaire papier disponible dans les maisons de quartier, à la MVA et dans les deux CMS.

VOIRIE

Des questions ont été soulevées concernant l'avenir des rues Victor Hugo et Vincent Morris, notamment sur la potentielle surcharge de Vincent Morris à cause de la modification du sens de

circulation des véhicules avenue Pierre Larousse jusqu'au 5 juillet. Le collectif d'animation a fait part de son souhait d'avoir accès aux plans finaux pour la rue Victor Hugo.

La question de la requalification de la rue Victor Hugo a été discutée en Conseil de quartier et lors du comité de suivi du Plan Global de Déplacements. Ce comité comprend des représentants d'habitants de chaque quartier, de représentants d'association pour personnes à mobilité réduite, des associations de mobilité, des élus et des représentants de VS GP. Après débat, il a été décidé de requalifier la rue Victor Hugo en vélorue. Actuellement, la rue est source d'anxiété pour les cyclistes et peu agréable pour les piétons.

Les travaux, repoussés en raison d'un retard de financement, commenceront le 10 juin. La requalification totale de la rue devrait durer neuf mois et se fera par tronçon. Elle comprendra l'élargissement des trottoirs, la révision du stationnement, la végétalisation et l'ajout de places de parking pour les vélos. Pour rappel, la rue Victor Hugo fait partie du plan vélo. La Ville a pris note de l'intérêt des habitants à avoir accès aux plans finaux.

Les travaux de confortation des carrières sur l'avenue Pierre Larousse, le passage Larousse, la rue de la Tour et la rue Ernest Renan dureront jusqu'à la mi-août. Toutefois, la mise en sens unique de Pierre Larousse qui a débuté le 29 avril ne durera que jusqu'au 5 juillet, même si les travaux de comblement des carrières se poursuivent après. Pour pallier à des problématiques de circulation, la Ville travaille en collaboration avec l'intercommunalité sur le phasage des travaux. Lorsque les travaux sur la rue Victor Hugo commenceront, le flux de véhicules dans le secteur aura normalement déjà considérablement diminué et le trafic sur la rue Vincent Moris devrait être plus limité.

La Ville a commencé à communiquer sur le sujet et l'entreprise en charge des travaux prévoit la pose de panneaux pour annoncer la modification de la circulation, pour que les véhicules adoptent de nouvelles habitudes et évitent ce secteur problématique

Le collectif d'animation s'est interrogé sur l'état des travaux dans la rue Vincent Moris et sur le calendrier de réalisation. Une habitante architecte, Michelle LENNE, a présenté les problématiques de la rue Vincent Moris pour les personnes à mobilité réduite. Elle a proposé plusieurs solutions pour améliorer la situation : limitation de la vitesse, régulation de la circulation, augmentation de la largeur du trottoir et donner la priorité aux mobilités piétonnes et cyclistes sur la chaussée. Le collectif d'animation a également suggéré un système de stationnement alterné pour limiter le stationnement des voitures. Un habitant déplore le manque de contrôle de vitesse et l'absence de verbalisation des véhicules mal garés sur la rue Vincent Moris. Les habitants proposent l'installation d'un radar pédagogique.

La rue Vincent Moris ne fait pas partie des rues référencées au titre du PGD, mais elle est toutefois concernée par des travaux de requalification et de réfection de sa voirie. La Ville travaille actuellement avec VS GP pour fournir un calendrier exact sur les réfections de voirie dont fait partie la rue Vincent Moris.

La police municipale fait face à des contraintes matérielles pour effectuer les contrôles de vitesse sur la rue Vincent Moris ; la rue est trop étroite pour garer le véhicule de police en sécurité et effectuer des verbalisations. S'agissant des propositions des habitant·e·s pour la rénovation de la rue, la Ville travaillera avec VS GP sur la base de ces propositions et reviendra vers les habitant·e·s pour la présentation du projet susceptible d'être réalisé sur cette voie.



Un habitant a signalé un problème de stationnement sur le trottoir à l'intersection des rues du Général Leclerc et Voltaire, ce qui pose un risque, en particulier près d'une école.

La Ville a pris note de ces informations. De la même manière, la rue Voltaire, très dégradée, sera rénovée une fois les travaux des immeubles terminés. La gestion du stationnement sera rationalisée.

Un habitant demande si la mise en sens unique temporaire de l'avenue Pierre Larousse pourrait devenir définitive.

Bien que cela ait été initialement prévu dans le PGD, l'implantation des ministères sociaux contrarie une mise à sens unique de l'avenue sans l'empêcher totalement. Toutefois, il est nécessaire de réussir à concilier les différents usages : piétons, voitures, vélos. C'est pour cela que le comité du PGD continue son travail sur l'avenue avec une réflexion sur un plan de circulation en marguerite qui permettrait de limiter le trafic de transit.

NOUVELLE POLITIQUE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, deux nouveaux systèmes de collecte de déchets ont été mis en place par l'intercommunalité VSGP, autorité compétente en matière de collecte des déchets ménagers et d'enlèvement des encombrants.

Premièrement, un nouveau système de collecte à la demande des encombrants. Ce dispositif, implanté dans l'ensemble des communes de VSGP, permet une meilleure prise en charge des encombrants : au lieu de déposer les encombrants lors de la collecte mensuelle, les habitants peuvent prendre rendez-vous dès qu'ils en ont besoin. De plus, un nombre plus important d'encombrants est autorisé dans cette collecte contrairement à l'ancienne collecte mensuelle.

Deuxièmement, VSGP a également commencé à mettre en place la collecte des biodéchets. Des bio seaux et des bacs avec un couvercle marron, dédiés aux biodéchets, ont été mis à disposition aux habitants. Pour l'instant, seuls les pavillons et les habitats collectifs de moins de 24 foyers sont concernés, mais cette collecte étant une obligation législative, elle concernera prochainement l'ensemble des logements.

Le collectif d'animation fait remarquer que beaucoup d'habitants n'utilisent pas ces bacs marrons et certains boycottent même ces poubelles. Les poubelles marrons laissées dans la rue par les habitants seront-elles reprises ?

Pour que les bacs soient récupérés, il faut signaler à VSGP par téléphone ou sur leur site que vous ne voulez pas de votre bac. L'intercommunalité étant actuellement très occupée avec la mise en place de ce système, c'est possible qu'elle prenne du temps avant de venir les reprendre.

Un problème de non-respect du système de collecte au 35 rue Savier a été signalé.

Le non-respect du système de collecte n'est pas propre au 35 rue Savier. C'est pour cela que la Municipalité a rencontré Paris Habitat pour discuter de la mise en place d'un véritable travail de sensibilisation. Un travail d'affichage a été réalisé par Malakoff Habitat, et Paris Habitat est en train de réfléchir à la question. Dans les autres communes, il a fallu plusieurs mois avant que les habitants



s'habituent au nouveau système de ramassage des encombrants. De même, les agents de la Ville en charge du ramassage des encombrants ont remarqués une diminution significative de leur tonnage.

Des habitants ont demandé comment obtenir plus de bio seaux et ce qu'il advient du compost.

Les bio seaux sont distribués en même temps que les poubelles marrons à ce titre il n'y en a qu'un par bac, ce qui peut poser problème dans les copropriétés. Il faut prendre contact avec VSGP pour demander le nombre de bio seaux nécessaire. Cela peut prendre quelques jours avant de les recevoir. Les biodéchets des bacs marrons sont collectés tous les vendredis puis valorisés dans un procédé de méthanisation.

TOUR INSEE

Le collectif d'animation a rappelé que l'État a obtenu un permis de démolir, purgé de tout recours en 2021 pour la Tour INSEE. Suite à diverses manifestations, le Préfet avait lancé une enquête publique afin de valider l'intérêt général du projet du second grand site de l'administration centrale. Sur une centaine d'avis déposés, 80% étaient défavorables au projet. Le collectif d'animation espère que la mobilisation du conseil de quartier et de l'association INSEE Malakoff incitera l'État à modifier son projet et à respecter les intérêts des Malakoffiots.

La Municipalité souligne que l'État devrait être exemplaire et suivre les conclusions de l'enquête publique. La Ville a mandaté un avocat pour explorer les recours juridiques possibles et poursuivre le combat afin que le projet soit modifié afin de ne pas impacter pas négativement le quartier.

QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs habitants de la rue Hébécourt ont signalé des regroupements au pied des immeubles qui engendrent des nuisances sonores jusque tard dans la nuit ainsi que du squat, de la consommation d'alcool et de stupéfiants sur la voie publique et dans les parties communes d'immeubles.

La Ville a pris plusieurs mesures pour répondre à cette situation. Elle collabore avec Malakoff Habitat sur diverses problématiques, notamment le système de caméras dont les fils sont parfois coupés. Des plaintes ont été déposées pour des dégradations, comme celles des portes, et un travail est en cours pour gérer le nettoyage de ces dégradations.

La police municipale effectue des interventions ponctuelles et madame la Maire a une réunion mensuelle avec la Commissaire de la police nationale du périmètre pour faire remonter ces points. Il est recommandé d'appeler le 17 pour signaler des incidents, ce qui permet d'appuyer les remontées de la Maire devant la Commissaire et d'établir des statistiques officielles. En cas de squat, il est indispensable de composer le 17.

Suite à de nombreuses remontées, la Ville a édicté des arrêtés interdisant les barbecues, la vente à la sauvette et luttant contre les nuisances sonores. Elle va également faire l'acquisition d'un sonomètre et former un agent en juin. L'arrêté est prêt mais ne sera publié qu'après la formation de l'agent et l'acquisition du sonomètre.



Il est important de noter que la police municipale effectue quotidiennement des passages en soirée et que pour les bruits et nuisances, la police peut verbaliser en cas de tapage nocturne caractérisé pendant l'intervention des policiers. Au-delà de 23h, il faut contacter le 17 (police nationale).

Un habitant déplore le nombre important de vols et de tentatives de vols de voitures dans la ville. Il a demandé pourquoi est-ce qu'il n'y a pas plus de sécurité dans la ville afin de les limiter. Il a proposé de mettre davantage de caméras de surveillance et d'augmenter la fréquence des rondes de police.

Ce sujet est traité durant les points réguliers effectués avec la police nationale, et les indicateurs démontrent que c'est un phénomène malheureusement national et qui n'est pas plus important à Malakoff que dans les villes limitrophes pourtant pourvues en caméras de vidéosurveillance. De plus, la délinquance évolue et s'adapte aux dispositifs mis en place pour les contourner. Néanmoins, les équipes de la police municipale, conscientes de la situation, effectuent des patrouilles systématiques dans toute la ville jusqu'à 23h et réagissent de manière proactive en cas de signalement d'incivilité. A titre indicatif, à chaque signalement effectué, les effectifs patrouillent dans les rues concernées de manière systématique.

Un habitant a des questions sur l'opération « Péri-Brossolette » qui vise à démolir les bâtiments vétustes de l'entrée de ville vers Montrouge et à réaménager le passage du Petit Vanves. Il a souhaité avoir des informations sur l'avancée de l'opération qui a été déclarée d'utilité publique en 2021.

Ce secteur est en cours de requalification afin de rendre l'entrée de la ville plus qualitative. L'habitat y est actuellement très dégradé, et beaucoup de marchands de sommeil sévissent. Pour réaliser la requalification, la Ville a signé une convention d'intervention foncière avec l'Etablissement public foncier d'Île de France, qui est en charge de la maîtrise foncière.

Plusieurs enjeux tels que la densité ou le manque d'espaces verts sont déjà identifiés : il est nécessaire de rendre les espaces verts plus visibles et accessibles et de diminuer la densité du quartier. Les hauteurs prévues dans la Déclaration d'utilité publique sont de 25 mètres. Pour les réduire, la municipalité va étudier la possibilité d'élargir le périmètre du projet à de nouvelles parcelles dont elle est propriétaire.

Des études urbaines vont ainsi démarrer après le Conseil Municipal du 29 mai 2024. Le rendu de ces études étant prévu pour la rentrée 2024, la Ville présentera aux habitants le projet dès qu'il sera plus concrétisé. En fonction du retour des habitants et des contraintes du projet, une phase de consultation pourra être lancée.

Est-ce que les travaux de rénovation des rues concernées par la géothermie pourront permettre des améliorations et des modifications définies en concertation avec les habitants ? Plusieurs rues du quartier nord sont en effet concernées le projet de géothermie : rue de la Tour, rue Ernest Renan, rue Savier, rue d'Hébécourt et l'avenue Pierre Larousse. Les habitants aimeraient des projets de végétalisation, piétonisation, rue aux écoles ou mise à niveau de la chaussée et du trottoir.

La constitution du réseau de géothermie va impacter 12 kilomètres de voirie à Malakoff, soit plus de la moitié du réseau de voirie de la ville. A ce titre toutes les rues impactées ne pourront pas faire l'objet



d'une requalification complète au-delà des reprises de tapis et des trottoirs et la rénovation du mobilier urbain.

Plusieurs rues feront l'objet de reconfigurations, ces dernières étant désignées dans le plan global de déplacement comme étant structurantes notamment au regard des circulations douces. Il s'agit par exemple des rues Eugène Varlin, Paul Bert ou Alexis Martin.

Les aménagements proposés par les habitants dans les rues impactées par la géothermie ne figurant pas dans le PGD, seront étudiés dans la limite des possibilités matérielles et financières de l'intercommunalité.

Un habitant a remercié la Mairie pour l'évolution de la situation des puces de Vanves, notant la présence de nombreux policiers.

La Municipalité se bat depuis deux ans avec la Ville de Paris pour mettre en place des interventions régulières. Le boulevard Pinard étant situé à Paris, le travail de coordination avec la Ville de Paris était nécessaire. Des réunions régulières ont eu lieu avec la Mairie du 14^e. 13 interventions ont eu lieu au total.

Un habitant a signalé un dépôt sauvage devant le conteneur à verres situé vers le petit passage de Vanves ainsi qu'un poteau oublié devant le Crédit Mutuel.

Les informations ont été prises en note.

Les prochains conseils de quartier auront lieu sous la forme de balades de quartier. Le conseil de quartier nord aura lieu le samedi 15 juin à 10h pour un trajet d'une heure, avec comme point de départ la Maison des arts.

Pour toute information, contactez-nous par email à democratielocale@ville-malakoff.fr

